

La guerre 1939 – 1945

Cette période encore récente de l'histoire est difficile à étudier car, si les ouvrages d'histoire générale sont légion, il existe peu de sources concernant l'histoire locale. L'état civil n'est pas encore accessible et les témoins directs se font rares.

A Cannes-Ecluse, seule la destruction du pont en 1940 constitue un fait de guerre notable. On pourrait donc penser qu'il ne s'est pas passé grand-chose pendant ces tristes années. Il n'en est rien : Cannes-Ecluse fut un village ordinaire avec des événements ordinaires mais dont la mémoire ne doit pas être perdue.

Les soldats victimes de la guerre

Le monument aux morts porte sur sa face arrière, les noms des quatre cannois morts pour la France pendant la deuxième guerre mondiale :

- les frères Joseph et Tito Comacchio. Immigrés italiens, ils travaillaient à la scierie installée alors dans le bois de la Garenne,
- Marc Dauphin, ouvrier à la ferme du château, né le 26 avril 1906 à Montcorbon (Loiret), soldat au 233^{ème} régiment d'artillerie, mort le 14 février 1944, à Chursdorf (Allemagne),
- Joseph Lange, ouvrier à la ferme du château, né le 24 novembre 1901 à Plemie (Pologne), soldat au 12^{ème} régiment étranger d'infanterie, mort le 7 juin 1940 à Soissons (Aisne). Il repose au cimetière de Cannes-Ecluse.



Par ailleurs, dans l'église, une plaque rappelle le souvenir de René Gauvin, né le 12 décembre 1911 à Esmans, soldat au 156^{ème} régiment d'infanterie de forteresse, mort le 30 juin 1940, à Sarrebourg (Moselle). Il habitait au Grand Fossard. Le hameau étant partagé entre Esmans et Cannes-Ecluse, aucune des deux communes n'a fait figurer son nom sur son monument aux morts.

Enfin, les listes officielles gardent la mémoire de deux natifs de Cannes-Ecluse "morts pour la France" :

- René Marcel Gironde, né le 15 avril 1916, brigadier-chef au 3^{ème} régiment de dragons portés, tué au combat le 5 juin 1940 à Sorel-en-Vimeu (Somme). Il repose dans la nécropole militaire de Condé-Folie (Somme),
- Fernand Li, né le 29 mai 1923, soldat au 131^{ème} régiment d'infanterie, mort le 23 février 1945 à Fontenay-le-Comte (Vendée).

Le fait que leurs noms ne figurent pas sur le monument aux morts laisse à penser qu'ils ont quitté la commune avant le déclenchement des hostilités.

Les prisonniers de guerre

Au moins cinq natifs de Cannes-Ecluse sont faits prisonniers en 1940 :

- Charles Barthélémy, né le 2 janvier 1897, 2^{ème} classe,
- Maurice Bordier, né le 19 décembre 1918, 2^{ème} classe,
- Raphael Masson, né le 22 octobre 1910, 1^{ère} classe,
- Jacques Sanvoisin, né le 20 février 1918, 2^{ème} classe,
- Robert Serdin, né le 21 août 1905, sergent.

Deux d'entre eux au moins sont revenus de captivité et ont continué d'habiter la commune.

Les déportés

Au moins deux natifs de Cannes-Ecluse sont déportés dans les camps de concentration nazis :

- Fernand Jamart, né le 10 août 1924, déporté à Sachsenhausen⁽¹⁾. Il a survécu à la déportation et est revenu habiter la commune.

¹ Camp de concentration à 30 km au nord de Berlin.

- Roger Barthelemy, né le 2 février 1925, déporté au Struthof⁽²⁾, décédé le 10 mars 1945 à Nordhausen⁽³⁾ en Allemagne (Thuringe). Il fait partie d'un convoi de 40 hommes classés "NN"⁽⁴⁾, parti de Paris le 18 mai 1944.

A partir de 1943, d'autres habitants de Cannes-Ecluse sont déportés au titre du STO⁽⁵⁾.

Les Juifs

Avant la guerre, une seule famille de religion juive habite Cannes-Ecluse. Il semble qu'elle quitte le village au début des hostilités et n'y revient jamais.

Par contre, sans que la population le sache, des juifs y transitent. En effet l'hôpital qui occupe le château et où travaillent des résistants sert de relais à des familles fuyant Paris. On ne saura certainement jamais combien de personnes la filière a aidées. Mais on sait que sept adultes et sept fillettes sont recensés en 1942 par les autorités françaises en application des lois anti-juives prises par le gouvernement du maréchal Pétain. En 1943, les adultes ont quitté Cannes-Ecluse. On ne sait pas ce que sont devenues les fillettes.

D'autre part, au moins trois autres enfants sont hébergés par des cannois jusqu'à la fin de la guerre. Malgré de chaudes alertes, avec l'aide de l'institutrice Melle Guérémy, du maire Marcel Brusseau, et du curé l'abbé Zemmer qui les cachent dans l'église, ils ne sont pas découverts par les nazis qui les recherchent. Deux de ces enfants sont récupérés par leurs parents après la guerre. Quant à la troisième, ses parents ayant été tués à Auschwitz en 1942, elle est adoptée par ses protecteurs.

Juin 1940, l'exode

Les troupes allemandes progressent rapidement à travers la France. Les populations civiles fuient devant elles. Malgré une instruction du préfet demandant aux seine-et-marnais de rester chez eux, les cannois qui le peuvent partent pour l'exode avec des moyens de transport des plus disparates. Leur but est de passer la Loire. Le pont de Gien est l'objectif de beaucoup. Peu le franchissent avant qu'il soit détruit⁽⁶⁾ le 17 juin. Les autres se font rattraper par les troupes ennemies et finalement rentrent chez eux. Les distances parcourues, en général faibles, montrent la dérision de la démarche. Mais l'exemple venait de haut puisque le gouvernement lui-même avait fui à Bordeaux. Voici quelques exemples de ce que les cannois ont vécu :

Moyen de transport	Point de rebroussement	Distance parcourue
Charrette à bras	Courtenay (Loiret)	41 km
Voiture à cheval	Château-Renard (Loiret)	55 km
Camionnette	Chilleurs aux bois (Loiret)	80 km
Péniche	Boulleret (Cher, non loin de Cosne-sur-Loire) par Montereau, Saint-Mammès, le canal du Loing, le canal de Briare et le canal parallèle à la Loire	150 km (pour 110 km à vol d'oiseau)
Moto	Issoudun (Indre)	207 km

Au retour chacun retrouve sa maison et quelques larcins sont constatés : le vélo bleu d'une petite fille, du linge de maison, ...

² Camp de concentration à Natzweiler (Bas-Rhin).

³ En Thuringe. Camp d'extermination pour malades. On y mourrait de faim et du manque total de soins.

⁴ "Nuit et brouillard" (en allemand Nacht und Nebel) est le nom de code des directives sur la poursuite pour infractions contre le Reich. Toute personne représentant "un danger pour la sécurité de l'armée allemande" (saboteurs, résistants, opposants à la politique ou aux méthodes du Troisième Reich) devait être transférée en Allemagne et disparaître à terme dans le secret absolu. Les "NN" ne recevaient ni courrier ni colis. Les lettres qu'ils écrivaient n'étaient pas transmises. Jean Ferrat a honoré la mémoire de ces déportés dans la chanson "Nuit et brouillard".

⁵ Instauré le 16 février 1943, le Service du Travail Obligatoire est le système de réquisition et de transfert contre leur gré de centaines de milliers de travailleurs français vers l'Allemagne pour remplacer dans l'industrie et l'agriculture les ouvriers allemands partis au front. 6 116 jeunes seine-et-marnais seront déportés du travail.

⁶ Ceux qui réussirent à continuer au sud de la Loire eurent de grandes difficultés administratives pour rentrer chez eux car la ligne de démarcation coupait dorénavant la France en une zone libre et une zone occupée.

Mais pour certains, l'exode est un drame. Ainsi le convoi de 101 personnes qui quitte la ferme du château sous la conduite du fermier⁽⁷⁾ et qui va jusqu'à Chuelles (Loiret), "perd" une femme âgée, disparue à tout jamais. Dans la confusion générale, un mari a perdu sa femme. Il en est réduit à passer une annonce dans les journaux pour essayer de la retrouver.

Juin 1940, la destruction du pont

Pendant ce temps, l'armée française essaie de sauver ce qui peut l'être et résiste de son mieux avec les faibles moyens qui lui restent. Le pont de Cannes constitue une position à défendre au maximum et à détruire devant les troupes allemandes si toute résistance devient impossible, l'idée étant que la rivière constituerait un obstacle difficile à franchir⁽⁸⁾. Un extrait du journal de route du 25^{ème} GRCA⁽⁹⁾ donne une idée de la chronologie des événements qui ont conduit à la destruction. Nous sommes le 15 Juin 1940 :

0h 45 : *Le 25^{ème} GRCA, avec le 72^{ème} GRDI⁽¹⁰⁾ et le 40^{ème} GRDI, reçoit l'ordre de tenir les points de passage sur l'Yonne entre Montereau et Sens, soit 35 kilomètres de front.*

Il fait nuit noire, les routes sont très encombrées.

Au lever du jour, de nombreux avions ennemis survolent la région.

5h 30 : *Ordre est donné de faire sauter tous les ponts dès qu'ils sont menacés, qu'il y ait ou non passage de réfugiés.*

14h 00 : *le pont de Cannes-Ecluse est sous la responsabilité de deux sections du 8^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais.*

16h 30 : *Redéploiement des forces restant disponibles : le 25^{ème} GRCA reçoit l'ordre d'occuper le pont. Il dispose d'un camion, d'un canon et d'un peloton motocycliste.*

L'aviation ennemie est extrêmement active et démoralisante.

19h 00 : *Ordre du Corps d'Armée : "**Faites sauter les ponts dès que vous les sentirez menacés**".*

19h 15 : *Franchissement de l'Yonne par les troupes ennemies en plusieurs points.*

19h 30 : *Ordre de repli des troupes françaises sur le Loiret⁽¹¹⁾*

On peut donc dater la destruction du pont au 15 juin 1940 entre 19h 00 et 19h 30.

L'épisode militaire du pont suspendu de Cannes-Ecluse aura duré moins de neuf heures.

En fait, seul le tablier est détruit. Les piles de maçonnerie sont intactes. A partir de 1942, elles supporteront la passerelle qui permettra la traversée de la rivière par les piétons.

Eté 1944

En juillet 1944, la Gestapo est sur la trace du capitaine Henri Ballot⁽¹²⁾, chef du maquis de la Résistance à Courlon. Le 24 juillet, de passage chez lui à la villa "Mousse douce" au Grand Fossard, il échappe aux recherches en se cachant sous un lit. Il s'enfuit et se réfugie pour une nuit à la ferme du château à Cannes-Ecluse.

Il y revient peu après avec ses troupes et campe dans le bois de la Garenne jusqu'à l'arrivée des troupes américaines.

Le 24 août 1944, la 5^{ème} division d'infanterie de la 3^{ème} armée américaine du général Patton reprend Montereau, et le lendemain traverse l'Yonne et la Seine. Alors que le gros de la division remonte la vallée de la Seine, un petit détachement remonte la vallée de l'Yonne par sa rive droite. Il est assisté par les résistants d'Henri Ballot qui marchent en éclaireurs. Aux confins de Cannes-

⁷ André Conet, qui fut maire de la commune de 1953 à 1962.

⁸ Effectivement, l'Yonne devint un obstacle, mais pour les cannois, pas pour les troupes ennemies qui passèrent ailleurs.

⁹ Les GRCA (Groupes de Reconnaissance de corps d'armée) étaient formés par des escadrons que la cavalerie avait détachés, à la mobilisation, auprès des divisions d'infanterie, pour leur servir d'éclaireurs. Les missions des GRCA étaient la recherche du renseignement, la prise de contact avec l'ennemi, la sûreté, le renforcement. Un GRCA comptait 900 hommes environ.

¹⁰ Groupe de reconnaissance de division d'infanterie. Les GRDI avaient les mêmes missions que les GRCA.

¹¹ Pour mémoire, le 17 juin le maréchal Pétain demande la cessation des hostilités, le 18 juin le général de Gaulle lance de Londres un appel engageant les Français à poursuivre la lutte et fonde un gouvernement français en exil, le 22 juin un armistice est signé entre le gouvernement du maréchal Pétain et l'Allemagne nazie, le 25 juin les conventions d'armistice entrent en vigueur et les combats cessent.

¹² Henri Ballot, vétérinaire, sera ensuite conseiller général du canton de Montereau de 1945 à 1949 et de 1961 à 1979 et maire de Montereau de 1959 à 1965.

Ecluse et de Marolles-sur-Seine, ils entrent en contact avec l'arrière-garde allemande. Quatre résistants sont tués dans l'accrochage avant que les troupes américaines ne viennent réduire au silence les retardataires allemands. Les chroniques ne retiennent que deux noms :

- Marcel Aubert, né le 29 mai 1915 à Auxerre (Yonne), sous lieutenant. Il est enterré à Misy-sur-Yonne.
- Robert Emile Rony, né le 20 octobre 1907 à Sens (Yonne).